

The copy filmed here has been reproduced thanks to the generosity of:

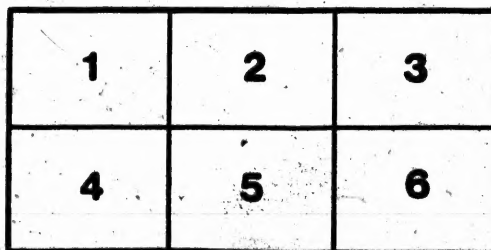
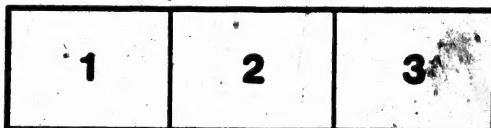
Manuscript Division,
National Archives of Canada

The images appearing here are the best quality possible considering the condition and legibility of the original copy and in keeping with the filming contract specifications.

Original copies in printed paper covers are filmed beginning with the front cover and ending on the last page with a printed or illustrated impression, or the back cover when appropriate. All other original copies are filmed beginning on the first page with a printed or illustrated impression, and ending on the last page with a printed or illustrated impression.

The last recorded frame on each microfiche shall contain the symbol ➡ (meaning "CONTINUED"), or the symbol ▼ (meaning "END"), whichever applies.

Maps, plates, charts, etc., may be filmed at different reduction ratios. Those too large to be entirely included in one exposure are filmed beginning in the upper left hand corner, left to right and top to bottom, as many frames as required. The following diagrams illustrate the method:



L'exemplaire filmé fut reproduit grâce à la générosité de:

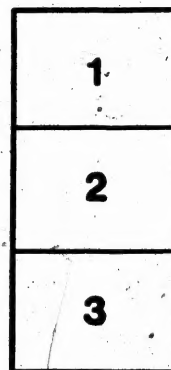
Division des manuscrits,
Archives nationales du Canada

Les images suivantes ont été reproduites avec le plus grand soin, compte tenu de la condition et, de la netteté de l'exemplaire filmé, et en conformité avec les conditions du contrat de filmage.

Les exemplaires originaux dont la couverture en papier est imprimée sont filmés en commençant par le premier plat et en terminant soit par la dernière page qui comporte une empreinte d'impression ou d'illustration, soit par le second plat, selon le cas. Tous les autres exemplaires originaux sont filmés en commençant par la première page qui comporte une empreinte d'impression ou d'illustration et en terminant par la dernière page qui comporte une telle empreinte.

Un des symboles suivants apparaîtra sur la dernière image de chaque microfiche, selon le cas: le symbole ➡ signifie "A SUIVRE", le symbole ▼ signifie "FIN".

Les cartes, planches, tableaux, etc., peuvent être filmés à des taux de réduction différents. Lorsque le document est trop grand pour être reproduit en un seul cliché, il est filmé à partir de l'angle supérieur gauche, de gauche à droite, et de haut en bas, en prenant le nombre d'images nécessaire. Les diagrammes suivants illustrent la méthode.



QUEBEC AGRICULTURAL SOCIETY.

Patron His Grace The DUKE OF RICHMOND,
Governor in Chief.

NOTICE.—The following PREMIUMS were adjudged by the Managing Committee and paid by the Treasurer, on the Upper Town Market Place, on Wednesday, the 20th Jan. instant, conformably to the Advertisement of the 17th Nov. last, viz :

HOGS, (Fattened and Slaughtered.)

No. 16. For the best and fattest Hog, to *Etienne Falardeau*, farmer, of St. Ambroise, one of the two hogs exhibited by him weighing 423 lbs. 18 months old, 12 dollars.

No. 17. For the second best do. to *J. B. Leclerc*, farmer, of St. Ambroise, the Hog exhibited by him weighing 397 lbs. 20 months old, 8 dolls.

No. 18. For the third best do. to *Joseph Côté*, farmer, St. Pierre, Island of Orleans, the Hog exhibited by him weighing 359 lbs. 18 months old 6 dolls.

ADDITIONAL PREMIUMS.

(Out of the Society's Subscription Fund.)

To *Joseph Laroche*, of Pointe aux Trembles, for a hog exhibited by him, nine months old, weighing 220 lbs. 10 dolls.

To *J. B. Jobin*, farmer, Charlesbourg, for a Hog exhibited by him, weighing 322 lbs. 18 months old, 8 dolls.

To *Jacques Drolet*, farmer, of St. Ambroise, for a Hog exhibited by him, weighing 200 lbs. 10 months and a half old, 6 dolls.

To *Daniel Burray*, farmer, Ste. Foy, for five Hogs exhibited by him, weighing 1222 lbs. 15 months and a half old, 8 dolls.

To *Louis Vezina*, Pointe aux Trembles, for a Hog exhibited by him, 9 months old, weighing 498 lbs. 6 dolls.

A Gratification of Two Dollars each was also given out of the Subscription Fund to *G. Beaudry*, St. Ambroise, for a Sow 20 months old, weighing 479 lbs. To *René Beaudry*, Pointe aux Trembles, for a hog 21 months old, weighing 415 lbs. *John Ferguson*, Scott's Bridge, a do. 22 months old, weighing 220 lbs. and to *Louis Aubin*, St. Pierre, Isle d'Orleans, 1 do. weighing 211 lbs.

The prizes were adjudged in consideration of the breed, age, fatness, weight and comparative cost of feeding: Those of the large breed, though heaviest, were rejected, on account of the size of bone, ill feeding and expence. What is called the *small breed* of the country was preferred. The mode of treating and fattening those which obtained the prizes generally, was; the first winter, bran in tepid water, & potatoes boiled & mashed; summer, grass, dish-washings, sour milk morning and evening; two to three months fattening with oats, buckwheat, barley, pease ground, and mixed with boiled potatoes mashed, and diluted with tepid water at each meal, occasionally dry pease, as a change.

Mr. Burray fattened his hogs with barley meal and potatoes, the cost of which he estimates for the five, viz : 45 minots barley, 4s. £9 0 0
70 minots potatoes, 1s. 3 10 0

£12 10 0

It was ordered that the Agents of the Society be requested to cause the foregoing notice to be read and posted at the Church doors within this District, on a Sunday or Holyday, immediately after morning Service.

By order,

WM. SHEPPARD, Secretary.

SOCIÉTÉ D'AGRICULTURE DE QUÉBEC.

Patron, Sa Grace Le DUC DE RICHMOND, Gouverneur en Chef.

A VIS.—Les Prix suivants ont été adjugés par le Comité et payés par le Trésorier sur le Marché de la Haute-Ville, Mercredi le 20 Janvier courant conformément à l'Avertissement du 17 Novembre dernier, savoir :

COCHONS, (Engraissés et tués.)

No. 16.—Pour le Cochon le plus beau et le plus gras, à *Etienne Falardeau*, Cultivateur, de Saint Ambroise, un des deux Cochons qu'il a produits pesant 423lbs.—âgé de 18 mois [12 Piastres.

No. 17.—Pour le deuxième do. à *J. B. Leclerc*, Cultivateur, de Saint Ambroise, le Cochon produit par lui pesant 397lbs. —de 20 mois. 8 Piastres.

No. 18. Pour le troisième do. à *Joseph Côté*, Cultivateur, de St. Pierre, Ile d'Orléans, le Cochon qu'il a produit pesant 359lbs. de 18 mois. 6 piastres.

PRIX ADDITIONNELS.

(Sur le Fonds de la Société.)

A *Joseph Laroche*, de la Pointe aux Trembles, pour un Cochon qu'il a produit, de neuf mois, pesant 220lbs. [10 piastres.

A *J. B. Jobin*, Cultivateur, de Charlesbourg, pour un Cochon de 18 mois, pesant 322lbs. 8 piastres.

A *Jacques Drolet*, Cultivateur, de Saint Ambroise, pour un Cochon de dix mois et demi, pesant 200lbs. 6 piastres.

A *Daniel Burray*, Cultivateur, de Ste. Foy, pour cinq Cochons de quinze mois et demi, pesant 1222lbs. 8 piastres.

A *Louis Vezina*, de la Pointe aux Trembles, pour un Cochon de neuf mois, pesant 498lbs. 6 piastres.

Il a aussi été donné une gratification, sur le Fonds de la Société, de Deux Piastres chaque, à *G. Beaudry*, de St. Ambroise, pour une Truie de 20 mois pesant 479lbs. à *René Beaudry*, de la Pointe aux Trembles, pour un Cochon de 21 mois, pesant 415lbs. à *John Ferguson*, du Pont de Scott, pour un do. de 22 mois, pesant 220lbs. et à *Louis Aubin*, de St. Pierre, Ile d'Orléans, pour un do. pesant 211lbs.

Les Prix ont été adjugés en considération de la race, de l'âge, de la graisse, du poids et du coût relatif de la nourriture. Ceux de la grande race, quoique plus pesants, ont été rejetés, à cause de la grosseur des os, la mauvaise nourriture et les frais d'entretien. On a préféré ce qu'on appelle la *petite race* du Pays. Le traitement et l'engrais de ceux qui ont obtenu les prix sont; le premier hiver, du son trempé dans de l'eau et des patates bouillies et écrasées; l'été, de l'herbe, des lavures, et du lait sur le matin et le soir; deux à trois mois d'engrais avec de l'avoine, du bled Sarrasin, de l'Orge, des pois moulus et mêlés avec des patates bouillies et écrasées, et de l'eau tiède à chaque repas; des pois secs de tems à autre pour changer.

Mr. Burray a engraisé ses Cochons avec de la Farine d'Orge et des Patates; il en estime la dépense pour les cinq, comme suit :

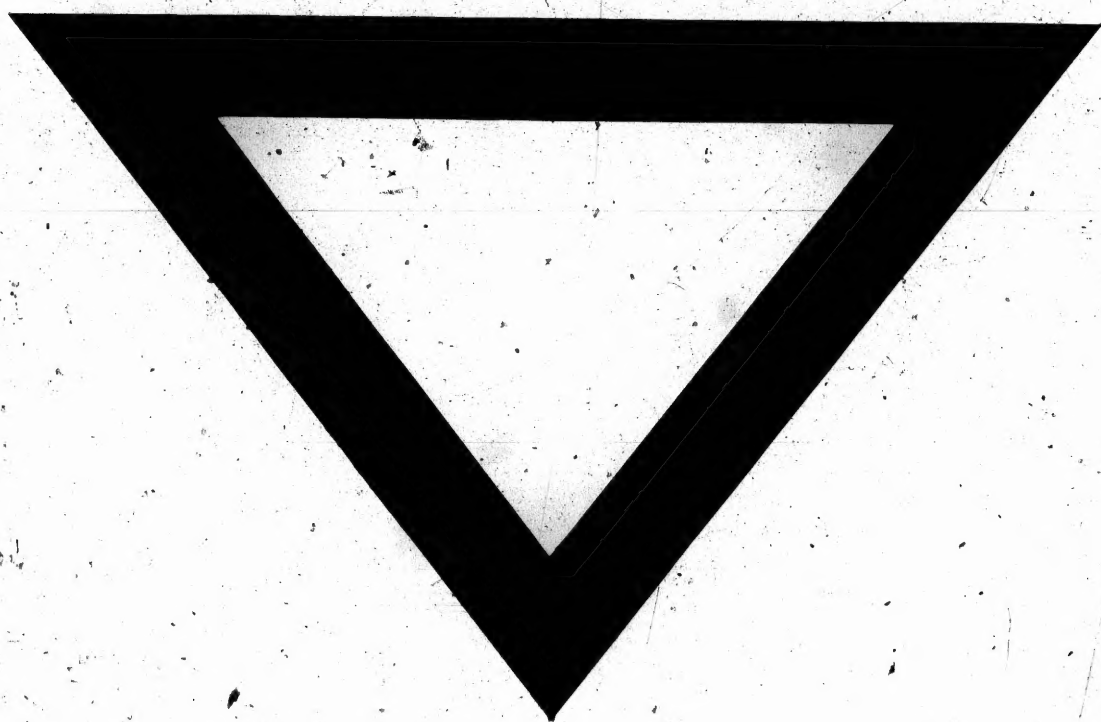
45 minots d'Orge, 4s. £9 0 0
70 minots de Patates, 1s. 3 10 0

£12 10 0

Il a été ordonné que les Agens de la Société soient priés de faire lire et afficher l'Avis ci-dessus aux portes d'Eglises du District un Dimanche ou jour de Fête, immédiatement après le Service Divin du matin.

Par Ordre.

WM. SHEPPARD, Secrétaire





61